

NOTE BUDGET 2023 pour conseil 21/11/2022

Pour ce projet de budget, le bureau propose de reconduire les principes et propositions arrêtées au conseil du 22/11/2021. Propositions qui avaient essentiellement consisté en une amélioration des remboursements de frais (voitures, vélo et repas de midi), une plus grande prise en charge du cout de la sortie annuelle pour l'UTR. Proposition également de reconduire les décisions prises les autres années sur les subventions attribuées aux sections : pour les SSR cela relève des conventions, pour les ULR cela relève d'une décision du conseil. Dans les deux cas, les subventions accordées aux sections représentent 50% des cotisations de la section. Nous proposons aussi de reconduire ces principes et propositions avec en plus une amélioration de la prise en charge des frais d'hôtel et de repas du soir (rare).

Rappels des principes et méthodes sur la construction des budgets :

Présentation des dépenses et recettes : les dépenses sont présentées de façon analytique, c'est-à-dire par destination (développement, congrès, action revendicative ...) et pas par nature (déplacement, affranchissement, photocopies ...). En effet ce qui importe c'est d'expliquer pourquoi on a dépensé les cotisations des adhérents. Selon le cas ce sont les dépenses de 2019, 2021, voire 2022 qui ont été utilisées pour les prévisions de 2023 (par exemple pour le code CGR, car nous retrouverons les mêmes congrès ou AG en 2023).

Les recettes, en revanche, sont présentées en utilisant les codes budgétaires présents dans le logiciel de comptabilité (cotisations, ventes de marchandises, produit financier ...) même si, lors de la saisie des écritures, certaines recettes pourront être affectées d'un code analytique (voir exemple plus loin sur le code analytique LOISIRS).

Les postes de dépenses (analytiques) :

Thème	Libellé	Précisions	Rappels	Prop 23
ABONNT	Abonnements RM	Uniquement les abonnements à Retraité Militant	3616 (2021)	4000
ACTION	Action revendicative	... mais aussi des actions comme ceux de la commission SANTE qui aboutissent à porter des revendications.	56.15 (2021)	500
AIDE	Aides et ristournes aux sections	Uniquement les ristournes de cotisations selon les principes établis.	15393 (2021)	20000
CGR	Congrès	Pour 2023 ce qui est prévu : congrès UCR CFDT, AG mi-mandat URR (sans doute), notre AG de mi-mandat plus AG et congrès autres structures auxquelles nous sommes invités.	4741 (2019)	5000
CNAS	CNAS/ACTIONS			
DEV	Développement	"galette", envois courriers nouveaux adhérents ... cartes CEZAM ou colloques (fidélisation), fonctionnement de la commission, tenue de stand, intervention dans certaines réunions (y compris syndicats de salariés).	358 (2021) 879 (2019)	700
DONSOL	Dons, cadeaux, adhésions asso	Cadeaux et manifestations de sympathie, adhésion ARHOS ...	60 (2021)	100
ELE	Elections	Normalement pas concernés sauf avance de frais remboursés par UTI, URI ou syndicats.		
FINAN	Frais bancaires et intérêts	Frais bancaires	107 (2021)	120
FONCT	Fonctionnement : instances, consommables, matériel	Frais de déplacement pour les réunions des bureau, conseils, repas éventuels non ciblés par ailleurs ; consommables : papier, affranchissement non ciblé, tirages non ciblés, cartouches d'encre, ... matériel. Pour 2023, augmentation pour prendre en compte les augmentations de remboursement de frais militants, le tuilage pour le conseil ...	1131.07 (2019)	1500
FOR	Formations	Fonctionnement de la commission, cout des formations	37 (2022)	600

		qu'elles soient facturées par des tiers (UCR, URR, URI ...) ou organisées par nous. Prévision optimiste sur le nombre de participants		
INFOS	Journal, communications diverses	Fonctionnement de la commission, surtout le journal, y compris les suppléments, encarts, d'autres éléments de communication mais à priori l'essentiel de ceux-ci devrait se retrouver en ACTION, ABONNEMENT, DEV ...	5820 (2021) Sans doute plus de 6000 en 2022.	6100
LOISIRS	Loisirs : sorties, visites culturelles ...	Fonctionnement de la commission, assurance tourisme, cout (*) estimé de la sortie.	6547.30 (2019)	6500
				45120

(*) les participations des adhérents viendront en déduction sur le code analytique loisirs dans la partie Recettes et en prenant en compte la décision 2021 d'une participation importante de l'UTR.

Les postes de recettes (budgétaires) :

Code	Libellé	détail	Rappels	Projet 23
7PROEXP	Produits exceptionnels	Recettes LOISIRS	5462.5 (2019)	4000
7PROFIN	Produits Financiers	Intérêts du livret A	19.61 (2019)	65
7RECINT	Recette Interne CFDT	Je n'ai pas mis de montant mais pas exemple en 2021 j'ai noté des participations au congrès de l'UTR, la facture RM/SH pour Armentières.	1109 (2021)	
7SCPVC	Cotisations et Opérations SCPVC	La totalité de ce que nous ristourne le SCPVC et avant les ristournes aux sections.	39418 (2021)	40000
7SUBEXT	Subvention externe CFDT	Si nous avons une subvention d'une mairie par exemple.		
7VENMAR	Ventes de marchandises	Carte CEZAM vendues ...	50 (2021)	50
				44115

Le résultat : on aboutit donc à un déficit prévisionnel de 1005 € (45120-44115) !

Jacques DEVODDERE le mardi 8 novembre 2022